

Paris, le 19 décembre 2025 - KERIALIS Prévoyance et le Groupe Malakoff Humanis signent un protocole d'accord en vue de leur projet de rapprochement

KERIALIS Prévoyance et Malakoff Humanis ont signé, ce vendredi 19 décembre, un protocole d'accord en vue de leur projet de rapprochement. La réalisation de ce rapprochement interviendrait au second semestre 2026.

Acteurs majeurs de la protection sociale, KERIALIS Prévoyance et le groupe Malakoff Humanis sont entrés en négociations exclusives en avril 2025 en vue de leur rapprochement. Les analyses menées dans ce cadre ont confirmé la complémentarité des deux groupes en santé, prévoyance et épargne.

Ce projet de rapprochement repose sur l'ambition des deux partenaires de construire un partenariat solide, durable et équilibré, respectueux de l'identité de chacun d'eux. Il leur permettra de se développer en s'ouvrant à de nouveaux marchés. KERIALIS Prévoyance et le groupe Malakoff Humanis partagent un socle de valeurs communes propres à leur ADN paritaire, qui se concrétise en particulier dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité.

KERIALIS Prévoyance, déterminée à accélérer son développement dans les professions du droit et du chiffre, bénéficiera de synergies porteuses grâce à l'expertise de Malakoff Humanis en matière de produits et de services, et de distribution commerciale. Ce partenariat permettra à Malakoff Humanis de développer sa présence dans ces professions et d'accéder à des marchés stratégiques en croissance, tels que l'épargne, les TPE/PME et les TNS.

Ce projet de rapprochement devrait donner lieu à la signature d'un protocole d'accord définitif, mis en œuvre à l'issue des Assemblées générales des entités concernées et l'accord des autorités réglementaires compétentes au second semestre 2026.

Béatrice Granjean, Directrice Générale de KERIALIS précise : « *Depuis 65 ans, KERIALIS grandit aux côtés de ses clients et assurés, grâce à une expertise reconnue, une forte capacité d'adaptation et une relation de proximité. Ce rapprochement s'inscrit dans la continuité de cette histoire : il nous permet de préserver ce qui fait notre force, de créer de nouvelles synergies et de construire ensemble un projet de développement fondé sur des valeurs profondément partagées.* »

« *Ce projet de rapprochement reflète notre ambition de mettre en commun nos expertises complémentaires pour répondre toujours mieux aux attentes de nos clients. Par ailleurs, nos deux groupes partagent des valeurs fortes, en particulier un attachement pour l'accompagnement des plus fragiles, ce qui contribue à renforcer le sens de notre action* », déclare **Thomas Saunier, Directeur Général de Malakoff Humanis**.

Contacts presse

KERIALIS

Gala Chambon - 06 65 82 15 13 - gala.chambon@kerialis.fr

Malakoff Humanis

Elisabeth Alfandari - 07 60 09 25 30 - elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur clé de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif, Malakoff Humanis accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire. Avec 10,5 Mds€ de fonds propres, près de 400 000 entreprises clientes et plus de 9 millions de personnes protégées, Malakoff Humanis couvre 15 % du marché de la santé et de la prévoyance collectives. En épargne, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 880 M€ en 2024. En tant que caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 44,4 Mds€ d'allocations à 6,3 millions de retraités. Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés, et est engagé sur le Handicap - à travers sa fondation Malakoff Humanis Handicap -, le Cancer, le Bienvieillir et les Aidants. Plus de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

www.malakoffhumanis.com

À propos de KERIALIS

Depuis 1960, l'Institution de Prévoyance KERIALIS protège le personnel salarié des cabinets d'avocats en leur offrant des solutions en matière de santé, de prévoyance, de retraite et de dépendance. En 2022, elle s'est ouverte aux professions du droit et du chiffre leur permettant de bénéficier de son expertise en protection sociale et de sa palette de services d'assistance. Engagée dans une démarche de responsabilité sociétale, KERIALIS intègre les enjeux sociaux et environnementaux dans sa vision et sa stratégie. Elle est labellisée Lucie Progress.

La taille du bilan de KERIALIS s'élève à 1,5 milliard d'euros et son chiffre d'affaires est de 100 millions d'euros en 2024.

www.kerialis.fr